

**Conseil municipal d'Eyzahut**

Sous la présidence de Jean-Marie Delleaud, le Conseil Municipal s'est réuni le 31 mars 2009 pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

**1 - APPROBATION DES COMPTES 2008:**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Arrête les résultats définitifs de l'exercice.
- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2008 par le Receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**2- AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2008**

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2008 de **77 341,15 €** à l'excédent reporté.

**3 -TAUX DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES 2009 :**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, fixe les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2009, comme suit :

- Taxe d'habitation : 9,60 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 14,30 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,47 %

**4 - BUDGET 2009 :****VOTE DES SUBVENTIONS :**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents (8 pour / 2 abstentions), vote les subventions 2009 :

- ACCA d'Eyzahut : 80 €
- ADMR de Cléon d'Andran : 50 €
- Les Compagnons d'Eyzahut : 3 000 €
- Coopérative scolaire « La Boitatout » : 60 €
- La Tournelle : 150 €
- Les potes du Four à Pain : 150 €
- Vitasole : 100 €

**VOTE DU BUDGET :**

Sur présentation faite par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents accepte les propositions telles que portées sur les documents budgétaires et adopte le Budget Primitif 2009.

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	261 245 €	261 245 €
Investissement	233 172 €	233 172 €

**5- QUESTIONS DIVERSES :****LOYER AUBERGE :**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents accepte la réactualisation du bail.

**COMPETENCE CCPD ACTIONS SOCIALES :**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents adopte les compétences de la Communauté de Communes, votées par le Conseil Communautaire du 12 février 2009.

**MARCHE PUBLIC :**

Le Conseil municipal retient les offres de l'entreprise DESGRANGES pour les menuiseries et de TTE pour les travaux électriques dans les chalets.

**Les brèves du village****Un nouveau cantonnier**

Olivier Vallauri, qui s'est établi depuis quelques mois Place de l'Eglise, a pris ses fonctions début mai.

**Une nouvelle gérance pour l'Auberge du Furet**

Philippe Bauer et son épouse prennent la gérance de l'auberge en remplacement de Christine Caplain dont le bail s'est arrêté fin mars. Professionnels confirmés, bien connus à Montélimar comme à Eyzahut, ils prévoient la réouverture début juin.

**La saison d'été se prépare**

« **ON NE CHANGE PAS UNE EQUIPE QUI GAGNE** ».

Nous retrouverons donc cet été :

- Laurent et Pascale au Snack
- Robert et Salva comme maîtres-nageurs
- Karine comme régisseur

**PISCINE :****Des horaires élargis**

On pourra à nouveau se baigner le matin grâce aux nouveaux horaires (11h30- 18h30).

**Un accès aux bassins plus hygiénique**

Un réaménagement de l'accès aux bassins devenait indispensable pour respecter les normes d'hygiène. Les travaux de réaménagement viennent de commencer.

**SPORTS ET LOISIRS**

On l'annonçait l'an passé, il sera là cette année : Le terrain de badminton et de volleyball.

**JOURNEE VERTE**

Comme chaque année, un appel civique est lancé aux bonnes volontés pour la traditionnelle journée verte qui aura lieu le **samedi 27 juin**.

**Les travaux dans les chalets**

La modernisation des chalets municipaux se poursuit avec notamment le remplacement programmé d'huisseries. Les entreprises devraient intervenir à partir de cette semaine.

**Perturbation de la circulation**

Les travaux sur le réseau des eaux usées, devant le tennis, (suppression de la pompe de relevage et raccordement direct à la station) sont prévus en juin prochain. Nous demandons l'indulgence et la patience des habitants du haut du village pour les perturbations de la circulation que risque de leur occasionner ce chantier d'intérêt général.

**Le transport scolaire**

L'équipe municipale continue de défendre âprement ce dossier. Une réunion est prévue le 9 juin à Valence pour boucler définitivement le financement par le département d'un transport autonome de 9 ou 15 places.

### L'agenda de l'été

Voici quelques dates à retenir pour les prochaines semaines :

Dates	Evénements	Organisateur
23 mai	Balade nocturne	Compagnons d'Eyzahut
14 juin	Fête au village et vide-grenier	Compagnons d'Eyzahut
20 juin	Fête de la musique	Potes du four à pain
27 juin	Journée verte	Jean-Marie Delleaud
11 juillet	Symposium de la pierre	Potes du four à pain
8 et 9 août	Son et lumières	Compagnons d'Eyzahut

A ne pas manquer aussi les nombreux événements organisés dans le Pays de Dieulefit à retrouver dans la rubrique « A voir à savoir » du site internet de La Communauté de Commune : « [www.paysdedieulefit.fr](http://www.paysdedieulefit.fr) ».

### Nos peines

Dominique Zimmerman nous a quitté trop vite, nous adressons à sa famille et à ses proches notre sympathie et nos sincères condoléances.

### Les brèves du reste du monde

#### Vespa velutina en Drôme



L'arrivée de *V. velutina* en France, inquiète les apiculteurs car ce frelon se nourrit principalement d'abeilles. Ses colonies sont en général plus populeuses que celles du Frelon d'Europe *V. crabro*. Le Frelon asiatique construit parfois son nid sous un toit, dans un mur ou dans le sol comme *V. crabro*, mais il préfère nettement l'installer dans les hautes branches d'un arbre. Un gros nid rond ou ovale placé à plus de 10 m de haut et autour duquel volent de grosses « guêpes noires » ne peut être qu'un nid de frelon asiatique.

Aucune des deux espèces de frelons n'est agressive envers l'homme sauf si on se rapproche trop près des nids. Une piqûre est douloureuse mais pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille.

Vous pouvez nous aider à suivre l'expansion de *Vespa velutina* à travers la France en signalant la présence d'adultes ou de nids dans votre localité.

Vous trouverez une fiche d'information et la carte de répartition de *Vespa velutina* en France sur le site de l'INPN

[http://inpn.mnhn.fr/isb/recherche?espece=Vespa velutina](http://inpn.mnhn.fr/isb/recherche?espece=Vespa%20velutina).

#### Développer le pastoralisme dans le Pays de Dieulefit

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit s'intéresse à aux espaces pastoraux, qui évoluent rapidement (pelouses d'altitude, coteaux boisés, forêts, friches...). L'activité pastorale est non seulement une activité économique, mais elle génère également des paysages, participe à la richesse du milieu naturel, facilite ou pas la pratique de loisirs sur ces espaces "sauvages". La

CCPD veut promouvoir un plan pastoral territorialisé (PPT). C'est un outil d'aide aux éleveurs pour équiper un massif, une montagne (piste, impluvium, clôture, cabane de berger, etc.)

Pour de plus amples informations les personnes intéressées peuvent se rapprocher de Sandrine BARRAY (04.75.46.43.48) nouvellement chargée de cette question à la communauté de communes.

#### Amélioration de l'habitat dans le Pays de Dieulefit

: DES RESULTATS VISIBLES...

20 logements ont déjà été subventionnés grâce au Programme d'Intérêt Général (PIG) mis en œuvre par la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit depuis 1 an. Ce sont donc plus de 105 000 euros de subventions attribuées aux propriétaires du Pays de Dieulefit.

**Le PIG met à disposition des propriétaires un appui gratuit du CALD ainsi que des aides financières permettant de réaliser des travaux dans des logements de plus de 15 ans.**

**Des subventions importantes pour les propriétaires bailleurs qui louent ou envisagent de louer des logements locatifs conventionnés en résidence principale.**

Pour tout renseignement la communauté de communes du Pays de Dieulefit a mis en place des permanences du CALD situées dans ses locaux rue garde de Dieu à Dieulefit : 2ème et 4ème mardi du mois de 8H30 à 9H30.

#### Horaires d'ouverture de la déchèterie de Dieulefit

**LES JOURS D'OUVERTURE CHANGENT :**

Ouverture, **toute l'année**, aux mêmes horaires : lundi, mercredi, vendredi samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

**Tél : 04 75 52 34 83**

#### Rappels malheureusement encore nécessaires ...

##### Pour le bien-être nos porte-monnaie :

- Pas de dépôts d'ordures en dehors des conteneurs
- Pratiquez le tri sélectif
- Pas d'encombrants dans les conteneurs

##### Pour le bien-être de tous :

- Respectez le sommeil et le repos des autres comme des biens précieux - notamment la nuit, le dimanche et les jours fériés-. Faites-les aussi respecter par vos chiens, volailles, motoculteurs, tronçonneuses ...

<b>Directeur de la publication</b>	Jean-Marie DELLEAUD
<b>Comité de rédaction</b>	Alain BACQUET
	Colette COPE
	Cécile TISSANDIER

